



● Chapelle de Locunolé

● Semaine sans pesticides  
(Arbonambule)

# Quistinic



*Le comble de l'intelligence c'est la bonté.  
Marcel Proust*



Selon les circonstances la notion de temps est relative... Il peut paraître très long ou très court et nous voilà déjà en juillet 2019... à neuf mois de la fin de ce mandat municipal (2014 – 2020) J'avoue ne pas avoir vu le temps défilier. Il est vrai qu'il fut bien rempli et que dossiers et projets se sont succédés et souvent superposés.

Nous avons pu poursuivre, en équipe, le projet politique que nous avons, pour plusieurs d'entre nous, déjà initié dès notre premier mandat (2008 – 2014). Pour mémoire, voici le rappel des gros chantiers réalisés:

- La réhabilitation et fleurissement de tous les espaces publics, voirie et places du centre bourg en cinq tranches.
- La création des deux lotissements Bigoin et Korrigans, soit 5 maisons individuelles (reste 2 lots) et 15 maisons locatives (réalisées à fin 2019) et la rénovation du Presbytère avec quatre logements locatifs et trois cellules de santé en partenariat avec Lorient Habitat. A ce jour tous les espaces sont loués.
- Le rachat du restaurant du centre bourg, remis aux normes dans sa partie technique et mis en location ainsi que l'ancien gîte mis à disposition d'un commerce de bouche.
- La construction du pôle enfance jeunesse qui a obtenu le prix du développement durable en 2017 et qui fonctionne à plein et sera bientôt saturé.
- La restauration du beffroi et du clocher de l'église.

Pour ces gros travaux, chaque démarche est sous tendue par une exigence qualitative de développement durable en tenant compte de la qualité des matériaux, de la gestion des déchets, du contexte humain et participatif et de l'aspect économique, avec le souci permanent du bien vivre ensemble (cf article de Yannick « développer durablement le mieux vivre à Quistinic »).

Pour chaque projet, des subventions et financements divers et variés ont été opiniâtrement recherchés et acquis. Je remercie chaleureusement tous les partenaires (Etat, Région, Département, Lorient Agglo...).

Neuf mois, le temps de faire émerger les derniers projets du mandat actuel : La nouvelle école publique sur le site des Korrigans et j'espère la restauration de la chapelle Notre Dame du Cloître.

Tout n'est pas toujours aisé et l'exigence de la fonction d' élu est parfois difficile et nous avons eu le regret de voir la démission de Anne Chérel et d' Anne Marie Pernel qui a cessé la fonction de 1ère adjointe en gardant cependant les dossiers enfance / jeunesse en tant que conseillère municipale. Au nom du Conseil Municipal, je tiens à les remercier vivement toutes les deux pour le travail accompli.

Comme je remercie également l'ensemble des élus et des équipes mais aussi les associations et bénévoles qui oeuvrent avec énergie pour la dynamique et la notoriété de notre belle commune.

Je vous invite à lire l'article de Jean Pierre sur les producteurs bio de la commune, et dans le prochain bulletin, nous poursuivrons cette présentation sur l'activité agricole conventionnelle.

Profitez donc de la période estivale pour aller découvrir en famille ou avec des amis, toutes les nouveautés au village de Poul Fetan.

Bonne lecture et bien bel été à vous tous.

Gisèle Guilbart, Maire

## Sommaire

- 2 Edito
- 3 Conseil municipal
- 4 Hommage
- 5 PLU
- 6 Projets
- 7 Développement durable
- 8-9 Violences faites aux femmes
- 10 Nouvelle école
- 11 Jeunesse
- 12 Personnel
- 13 Art dans les Chapelles
- 14-15 Écoles
- 16 la Médiathèque
- 17 Petite enfance
- 18 Poul Fetan
- 19 Associations
- 20 Activités commerciales
- 22 Locunolé
- 25 Vie de la commune
- 26 Histoire
- 28 Consommation
- 30 Vie de la commune
- 31 Calendrier des fêtes
- 32 Informations utiles



## Au Conseil municipal ...

Tous les comptes rendus sont consultables en Mairie et sur le site de la commune: [www.quistinic.fr](http://www.quistinic.fr)

### Conseil municipal du 12/02/2019 :

- projet de convention de mutualisation du socle topographique avec Lorient Agglomération
- tarifs du camp d'été à Sarzeau
- tarifs de concession des emplacements des cavurnes
- droits d'entrée au village de Poul-Fetan
- maître d'œuvre pour la construction du bâtiment d'accueil au village de Poul-Fetan
- mise en vente des parcelles boisées communales, fixation du prix
- mise en vente de la partie haute du camping de Minazen, fixation du prix
- projet « nouvelle école », plan de financement prévisionnel

### Conseil municipal du 06/03/2019 :

- révision générale du Plan Local d'Urbanisme
- bilan de la concertation et présentation de l'arrêt du projet
- contrat d'assurance des risques statutaires du personnel
- convention pluriannuelle entre Lorient



Agglomération et Quistinic en faveur de la valorisation du village de Poul-Fetan

- jury d'assises

### Conseil municipal du 26/03/2019 :

- comptes de gestion et comptes administratifs 2018
- budget primitif 2019
- vote des taux d'imposition 2019

### Conseil municipal du 13/06/2019 :

- Attributions des subventions
- Election et réorganisation du bureau des adjoints : suite à la démission de la 1ère adjointe, l'assemblée a décidé de nommer 4 adjoints :
  - 1- Denis Le Gal
  - 2- Edouard Le Pen
  - 3- Marie Floss
  - 4- Jean-Jacques Thomazo

## CCAS : Germaine Dumas

Madame Germaine Dumas née Le Teuff, l'ainée de la commune nous a quitté dans sa 98ème année le 13 mars 2019. Elle était née à Quistinic le 11 décembre 1921. Institutrice elle était revenue passer sa retraite avec Jean Dumas son mari au bourg. Tous deux ont beaucoup œuvré pour l'école publique, l'amicale laïque et pour le club des aînés et ont porté maints dossiers au service de la population. Nous présentons toutes nos condoléances à la famille.

La présidente et les membres du CCAS remercient chaleureusement la famille qui a fait un don de 450€ au CCAS.





## IL S'EN EST ALLÉ

### Notre garagiste philosophe est décédé accidentellement le 2 juin dernier.

Un mois après, l'émotion est toujours présente chez toutes celles et ceux qui avaient le bonheur de le connaître ou simplement de le cotoyer de temps en temps. Les fleurs ne sont pas fanées devant la porte du garage, elles ne faneront certainement pas dans les cœurs.

Eric était l'héritier d'une dynastie de mécaniciens-garagistes. Il y eut d'abord la forge, puis bientôt le grand-père Jean Rougé avait développé l'entreprise avec un service de cars et de taxi, conjointement à la réparation mécanique. L'oeuvre avait été poursuivie par son fils Jean, appelé couramment Jean-Jean. Eric représentait la troisième génération.

Eric avait pris la succession après ses études au lycée Colbert, un Bac Technique en poche. De ses père et grand-père il avait acquis la passion du métier, le goût pour trouver la solution au problème rencontré par la voiture et son conducteur. Il avait

travaillé avec son père dès 1979 puis s'était installé à son compte en 1985, à 28 ans.

Né à Quistinic, Eric était très attaché à sa commune, qui lui rendait bien. Pour lui, le garage Rougé était son gagne-pain mais aussi un élément de la vie sociale de la commune, à la fois lieu d'activité commerciale et lieu d'échanges et de rencontres. On y discutait beaucoup. Eric était un fin connaisseur du petit monde quistinicois, présent et passé. A preuve la discussion engagée l'an dernier avec son vieux copain Patrick Prado, ethnologue, quistinicois des années 70-80 au Nevedic. Un éblouissement d'humour, d'amitié et d'intelligence pour le néophyte qui assistait aux retrouvailles des deux compères.

Cette ouverture aux autres et à la vie avait sans doute contribué à quelques belles rencontres qui sont entrées dans le patrimoine imaginaire de Quistinic. Rencontre avec Catherine Deneuve dont le véhicule de tournage, authentiquement défaillant, avait nécessité l'intervention du garagiste de la commune. C'était un peu du cinéma mais la voiture vedette du film « Elle s'en va » était vraiment en mauvais état !

Plus récemment le garage avait été prêté à l'équipe du chanteur Vianney pour quelques séquences du clip de sa chanson fétiche « Je m'en vais ». Depuis nous savons que les promeneurs aimaient déambuler, à la nuit tombée, devant le garage encore ouvert pour revivre une belle émotion musicale.

On louait son dévouement, sa disponibilité à toute heure, se déplaçant pour dépanner le quistinicois naufragé. Il avait à cœur de rendre service aux associations, Arc En Ciel et Les petits soldats de Louise. Un travailleur libre mais qui ne comptait pas son temps, gentil et généreux à l'égard des siens, aimable et toujours, vraiment toujours plein d'humour.

La retraite approchait. Le client l'appréhendait mais Eric de son côté la préparait tranquillement, pleinement investi dans la restauration du moulin de Poblaye qu'il avait acquis il y a quelques années.

Le destin en a décidé autrement. La Municipalité, qui se fait l'interprète de la population, présente ses sincères condoléances à la famille d'Eric.





## P.L.U. : dernière étape !

Le droit à construire, l'usage du foncier, sont soumis aux décisions du PLU, le «Plan local d'urbanisme» dont le contenu engage tout le devenir du territoire de la commune pour les dix ans à venir.

C'est en grande partie ce PLU qui va orienter le sort de notre milieu de vie, de nos paysages, du cadre de nos relations sociales et pour certains de l'environnement professionnel.

Le premier PLU de la commune de Quistinic avait été adopté en 2010, après plusieurs années de travail et de concertation entre les élus et les administrations responsables. Mais l'évolution de la législation, autour des lois Grenelle notamment, a nécessité une refonte importante. Et donc l'élaboration d'un nouveau PLU, décidé par le Conseil municipal en Juillet 2016.

Le Plan local d'urbanisme est le document de planification communale. Il prévoit les intentions de la commune en matière d'urbanisme, d'aménagement, de constructions. Il fixe les règles d'urbanisme suivies par la commune (où peut-on construire, sur quelle superficie, quelle hauteur, quels équipements nécessaires, à quels usages sont réservés les sols, etc ...).

Le PLU est défini et adopté par le Conseil municipal, mais il doit se faire dans le cadre du respect environnemental imposé par la législation. Or, dans le contexte fiévreux provoqué par la crise climatique

et environnementale qui marque les premières décennies du 21ème siècle, la législation évolue vite et les exigences s'accroissent et se précisent afin de sauver ce qui peut l'être.

La première étape de l'élaboration du PLU – en 2016-2017 - a été de bien définir les caractéristiques naturelles et humaines de notre commune : d'où partons-nous, de quoi avons-nous besoin, quelles améliorations pouvons-nous envisager ? Il s'agit de bien analyser le territoire et sa population, distinguer nos forces et nos faiblesses.

Cette analyse, qui a abouti au PADD, le Projet d'Aménagement et de Développement durables. Analyse et propositions ont été l'œuvre d'un «comité de pilotage» associant les élu(e)s à des spécialistes patrimoine, environnement, les «Personnes publiques associées», s'appuyant sur les statistiques fournies par l'Insee et sur des études préexistantes.

Le Projet d'aménagement et de développement durable est parti d'une conception de Quistinic comme «escapade rurale et verte au Pays de Lorient».

L'affirmation de la forte identité rurale de notre commune, identité traditionnelle réaffirmée dernièrement par «les exemples de retour à la campagne» qui «ne manquent pas ces dernières années», est fortement exprimée, nourrie par « le choix de réussir la redynamisation du territoire ».



## A partir de cette reconnaissance, le PADD -projet d'aménagement - définit 3 grandes orientations de développement.

### 1/ D'abord aménager notre commune pour ses habitants (« Remettre l'humain au cœur du projet de territoire »).

Prévoir et organiser une croissance démographique raisonnable – 220 habitants supplémentaires maximum à l'horizon 2030 - en limitant la consommation d'espace agro-naturel, conformément aux préconisations du SCOT et du PLH. Il s'agira de densifier le pôle du bourg d'environ 50-55 logements supplémentaires d'ici 2030 - «les autres secteurs agglomérés que sont Kergroix, Pont-Augan, Locmaria ... ne constitueraient plus des pôles d'appui pour la réalisation de nouveaux logements». Néanmoins les débats au sein du comité de pilotage ont conduit à prévoir 15 logements supplémentaires sur Kergroix et Locmaria.

Sont aussi souhaitées et envisagées de « nouvelles pratiques de mobilité » : amélioration des transports collectifs, aires de co-voiturage, aménagement de sentiers autour du bourg, piste cyclable envisageable entre les différents pôles de vie. Et « reconquête » de la RD entre Pont-Augan et Sebrevet.

### 2/ Valoriser les paysages et le patrimoine pour valoriser le territoire.

Le Projet d'aménagement (PADD) prend en compte la « qualité paysagère » de notre commune à travers ses points de vue et les possibilités d'ouverture des vallées et vallons. Il préconise :

- d'être attentif à la qualité paysagère des zones cultivées : bocage et patrimoine bâti ; mettre un terme au mitage des paysages agricoles par l'habitat périurbain. Il faudra donc réserver les zones constructibles aux secteurs agglomérés, aux principaux villages, «et ce dans des proportions raisonnables».

- il s'agit aussi de « confirmer le caractère paysager du bourg », « respecter l'organisation compacte du centre du bourg, et offrir des espaces de convivialité ... le maillage des voies, piétonnes ou non, s'articulera avec les voies existantes... »

- une réflexion est menée également sur l'organisation de parcours

22 février : accueil des nouveaux habitants

paysagers pour Quistinic, à partir du réseau des vallées et des plissements du relief caractéristique de la commune.

### 3/ Faciliter le déploiement des activités économiques en assurant l'attractivité de notre territoire rural.

- l'agriculture exploite 48 % du territoire communal et représente une cinquantaine d'actifs reconnus. Le PLU devrait proposer de protéger la ressource foncière en limitant l'étendue des surfaces constructibles. Une attention particulière est accordée au développement de l'agriculture biologique.

- participer au développement du tourisme et des activités de loisirs, en s'appuyant sur les sites de Poulfetan, Minasen, Porh Men, sur le patrimoine bâti des 8 chapelles et sur le petit patrimoine, (puits, fours, lavoirs) ainsi que sur l'offre d'hébergement existante.

- le développement des commerces du centre bourg est une priorité pour la commune, ainsi que le maintien des services de santé et les efforts pour l'amélioration des équipements publics, destinés à être poursuivis.

Le PADD a été arrêté le 6 mars dernier, par délibération du Conseil municipal. Après avoir été présenté en réunion publique en décembre 2017 et le 21 février dernier, le projet est examiné actuellement par les administrations, « Personnes publiques associées ». Denis Le Gal, adjoint au Maire, est chargé du portage.

La dernière étape, importante, sera l'enquête publique ouverte du 26 Août au 27 septembre 2019 aux horaires d'ouverture de la Mairie. La population et les propriétaires sont invités à consulter le projet et à formuler les observations et demandes, soit directement sur le registre proposé à cet effet, soit en s'adressant au commissaire enquêteur.

A l'issue de ce processus, des adaptations pourront être apportées. Le projet sera présenté pour adoption au conseil municipal, fin 2019.

## Le PLU de Quistinic, bien encadré

### Les lois «Grenelle»,

Grenelle 1 en 2009 et Grenelle 2 en 2010, définissent les orientations à prendre en matière d'énergie, de pollution de l'air et de climat. Ce sont ces lois qui ont posé la notion de Trame verte et bleue, ensemble des espaces naturels à protéger, nécessaires à la protection et à la perpétuation des espèces végétales et animales, notamment des espèces migrantes qui doivent pouvoir se déplacer entre des milieux différents pour assurer leur reproduction.

Dans ce cadre le PLU a pour mission, dans chaque territoire, de repérer et délimiter les secteurs urbanisés

caractérisés par le nombre et la densité des constructions.

Quistinic, du fait de la richesse des zones boisées et « naturelles », fonds de vallée, bassin du Blavet, est fortement concerné par les préconisations formulées.

### Le SCOT,

Schéma de COhérence Territoriale, est le document d'urbanisme, réalisé à l'échelle d'un groupement de communes. Il met en cohérence l'ensemble des politiques menées en matière d'habitat, de mobilité (transports et voies de circulation), d'aménagement commercial avec les paysages et les espaces naturels.

Pour Quistinic, le SCOT qui nous

encadre est celui du Pays de Lorient, qui regroupe 30 communes.

### Le PLH,

Programme Local de l'Habitat, est enfin le document de programmation, concernant le parc public et le parc privé, qui doit être élaboré par Lorient Agglomération. Il doit proposer une offre d'habitat conjuguant constructions neuves et réhabilitation du parc ancien, pour répondre aux besoins de la population en place tout en assurant l'accueil de nouveaux habitants, avec le double objectif de mixité sociale et du renouvellement urbain.

Pour les communes telles que Quistinic, l'objectif est la construction de vingt logements par hectare dans le bourg et dix sept dans les extensions urbaines.





## Développer durablement le «mieux vivre» à Quistinic !!!

Engagée depuis plusieurs années dans une logique de développement durable et notamment dans la démarche 0% Phyto, la commune de Quistinic s'est vue récompensée, en début d'année 2019, du '1er Prix 0% Phyto durable', place exemplaire puisqu'il s'agit de la seule commune du Bassin versant du Blavet engagée dans une gestion respectueuse de l'environnement depuis plus de 5 ans !!!

Au-delà du palmarès, c'est le dynamisme communal (élus, personnel communal et habitants) qui engendre une réelle volonté du 'mieux vivre' dans un respect de cette nature omniprésente.

L'engagement écologique est en effet palpable au travers des diverses manifestations qui se tiennent telles que : La Semaine sans Pesticides, Collecte de produits phyto, Opérations broyage de branches, Randonnées Nature, Concours des Maisons fleuries, ainsi que les nombreuses actions des associations (Les Vieilles Pierres, Copains Coop'âne, La Pause Café...), sans oublier les divers projets de découverte et de sensibilisation des enfants menés par les écoles, et les chantiers menés par les Comités de chapelles... tout cela dans un but de préservation d'un patrimoine architectural et naturel riche... mais fragile.

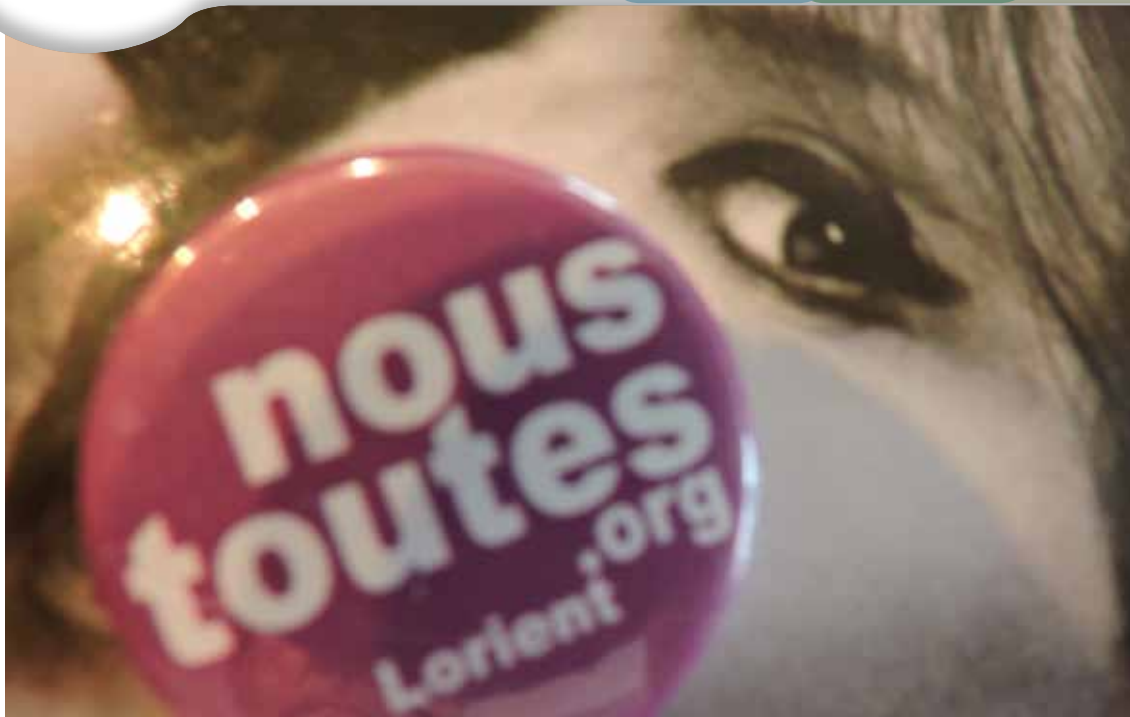


Cette année, les travaux d'aménagements terminés, se révèle un Bourg fleurissant et accueillant par ces nombreux espaces de détente : Place Leur Vras, Jardin de la Médiathèque, bibliothèque libre 'Quisti'livre', jardin du Presbytère, et Jardin d'Emile ( rue du Manéguen).

Cet effort d'embellissement, en collaboration avec les habitants et les associations, devrait s'étendre maintenant aux autres villages tels que Locmaria, Pont-Augan, Kermoisan, ou tout autre hameau désireux d'adhérer à la démarche du « Mieux Vivre».

N'hésitez donc pas à faire fleurir vos idées (en proportion raisonnable), et nous en faire part... parce que de «l'embellissement naît l'émerveillement qui est le premier pas vers le respect».





## FEMMES

**Pays des droits de l'Homme à la législation progressiste et protectrice, la France n'en est pas moins confrontée, encore, aux traces de son passé patriarcal et de mentalités archaïques, lentes à se résorber.**

C'est pour se protéger de cet état de fait qu'ont été mises en place des structures telles que l'accueil de jour « Moments pour elles » qui disposait, il y a quelques années, de deux centres d'accueil correspondant aux deux pôles qui structurent la vie du département.

Le choix de l'État de réduire les

moyens versés aux collectivités a des retombées néfastes sur la protection sociale. Ceci a conduit à réduire la voilure, dans notre département, de la protection des femmes maltraitées, en supprimant le financement du fonctionnement du centre de Lorient, qui couvrait la moitié du Morbihan.

Un collectif s'est mis en place, «Nous Toutes», associant travailleuses et travailleurs de la Santé, de la Protection sociale, citoyennes et citoyens sensibilisés. Depuis deux ans ils se sont manifestés devant les lieux de décisions et auprès

des collectivités pour alerter des dangers de cette situation.

Une délégation de «Nous Toutes» a été reçue en février par Madame Le Maire et Jean-Pierre Fouillé, conseiller municipal. Ils les ont assurés de leur soutien.

Aux dernières nouvelles un début d'accord a été trouvé, impliquant les 25 municipalités de l'Agglomération, afin de financer - au prorata de la population, soit 64 € pour Quistinic - l'étude nécessaire à l'obtention de l'engagement de l'État.

## Les violences faites aux femmes

Le sujet des violences faites aux femmes est longtemps resté tabou au sein de nos sociétés dites modernes. La relation homme-femme étant encore largement sous-tendue par des stéréotypes assignant à chacun un rôle et partant du principe de la domination masculine dans les rapports sociaux : l'homme incarne la force, la rationalité, le courage tandis

que la femme est censée être émotive, fragile, docile...voire futile.

Au-delà du thème des violences, ces stéréotypes s'appliquent aussi au sein du monde du travail où l'on évoque le fameux «plafond de verre» pour symboliser l'inégale rémunération ou encore l'inégal accès aux responsabilités entre les 2 sexes.

L'affaire Weinstein a permis de lever en partie le voile sur ces violences faites aux femmes, plus particulièrement sur les violences sexuelles et le harcèlement subis par nombre d'entre-elles notamment dans le milieu professionnel... La vague #me too a libéré une parole trop souvent étouffée.



Mais de quoi parle-t-on réellement lorsque nous parlons de ces violences ?

On peut distinguer plusieurs thèmes :

- Les violences au sein du couple touchent 220 000 femmes par an en France
- Les violences sexuelles (viol ou tentative de viol) concernent 94000 femmes au moins par an en France... sachant que seule 1 femme sur 10 ose porter plainte ! Par ailleurs, dans 90% des cas la victime connaît son agresseur et dans la moitié des cas la victime est une mineure.
- Les mutilations sexuelles féminines

Les violences conjugales sont encore celles dont on parle le moins. Il faut souvent attendre le drame à la une des faits divers, l'irréparable pour mettre en lumière cette réalité. En 2017, 130 femmes sont mortes sous les coups du conjoint, ce chiffre effrayant rend pour autant assez mal

compte de ces violences conjugales. Elles revêtent divers aspects et peuvent être cumulatives :

- Verbales (injures, cris, menaces sur elle, sur les enfants ...)
- Physiques (bousculades, morsures, coups avec ou sans objet, brûlures, strangulations, séquestrations,...)
- Psychologiques (intimidations, humiliations, dévalorisations, chantages affectifs, interdiction de fréquenter des amis, la famille...)
- Sexuelles (agressions sexuelles, viols, pratiques imposées...)
- Matérielles (briser, lancer des objets...)
- Économiques (contrôle des dépenses, des moyens de paiement, interdiction de travailler)
- Sur la parentalité (dévalorisations sur le rôle de mère...)
- Au moyen de confiscation de documents (carte nationale d'identité, carte vitale, passeport, livret de famille, carnet de santé, diplôme...).

• Les cyber-violences (cyber-intimidation, cyber-harcèlement ...)

Ces violences conjugales diffèrent du conflit conjugal (où 2 points de vue s'opposent dans un rapport d'égalité), elles sont le reflet d'un rapport de domination qui enferme la victime dans un climat de peur, de perte de l'estime de soi.

Ces violences sont punies par la loi, pour briser le silence il existe des professionnels (médecin, personnels de santé, représentant institutionnel, gendarmerie, police...) ou encore des associations.

**3919** numéro à disposition du public (appel anonyme et gratuit) où la parole est recueillie sans jugement pour une aide efficace et bienveillante.





## Nouvelle école

### Construction de la nouvelle école dans une démarche d'économie circulaire, à impact et énergie positifs

Depuis maintenant plusieurs mois, les élus, les enseignantes, les parents d'élèves, les enfants et le personnel communal planchent sur le projet de construction de la nouvelle école. Après de nombreux ateliers participatifs et réunions, l'architecte Florence Devernay et

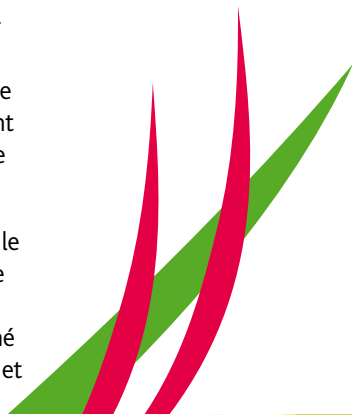
son équipe, en charge du projet, ont présenté une esquisse du futur bâtiment.

Conçue dans la même veine que le pôle enfance, l'école viendra en extension de ce dernier pour permettre de mutualiser des espaces comme la salle de sieste et la salle de motricité qui seront utilisées à la fois par l'école et le centre de loisirs.

L'ensemble des acteurs a validé le projet et le permis de construire a été déposé et validé par les autorités courant mai. Le marché a donc pu être lancé début juin et

sera attribué avant la fin juillet.

Les travaux devraient commencer à l'automne et le bâtiment livré au second semestre 2020.





## Pour les jeunes de Quistinic : Temps d'accueil périscolaire et Centre de loisirs

### Temps Périscolaire :

Nous accueillons vos enfants au périscolaire, dès qu'ils sont scolarisés, avant et après l'école ainsi que le mercredi toute la journée.

### Horaires temps périscolaires :

Matin : 7h00- 8h30 (puis trajet vers les écoles)

Soir : 16h30- 19h00 (Le goûter est fourni)

Mercredi : 7h00-19h00 (Le goûter est fourni)

### Centre de loisirs :

Le centre de loisirs, quant à lui, est ouvert la première semaine des petites vacances (Hors vacances de Noël) et tout le mois de Juillet. Pour cet été, nous avons mis en place un mini camp en bord de mer ouvert au 3-11 ans qui reçoit un franc succès !

Horaires centre de loisirs : 7h30 -18h30 (7h00-19h00 à la demande) Vous pouvez inscrire vos enfants dès à présent pour la rentrée 2019 -2020 au périscolaire et au centre de loisirs. Les documents sont disponibles au Pôle



enfance, Rue Pierre de Coubertin, en mairie et sur le site internet de la commune. Les documents complétés sont à retourner soit par mail, au Pôle enfance ou en Mairie.

Pensez également à fournir une attestation de Quotient familial dès la rentrée si vous souhaitez solliciter une tarification réduite. La rentrée des classes est prévue le lundi 2 Septembre 2019.

Vous avez jusqu'au 2 septembre 10h00. pour réserver le repas du mercredi 4 septembre. N'hésitez pas à venir rencontrer l'équipe d'animation au Pôle enfance ou à nous contacter :

Tel : Pôle enfance : 02 97 79 21 14

Mail : animation.alsh.quistinic@gmail.com



## L'espace jeunes pour les 10 - 17 ans

Le nouveau local est situé en plein Bourg à Ty er gröez, les jeunes peuvent s'y retrouver autour d'une console, d'un film, de jeux de société, d'un babyfoot, d'activités diverses, ou de projets menés avec la responsable de l'accueil Albane LE RUYET.

L'espace jeunes est ouvert en période scolaire :

- Le mercredi de 14h00 à 18h00
- Le vendredi de 17h00 à 19h00 (17h00- 21h00 en cas de soirée)
- Un samedi par mois de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

(Suivant les projets à mener)

Il est également ouvert une semaine à chaque période de petites vacances

- Du lundi au vendredi de 10h00 à 18h00
- Tout le mois de juillet aux mêmes horaires.

(Ces horaires peuvent changer en fonction des demandes, ou des projets des jeunes.)

Durant les vacances d'été, diverses activités sont proposées, atelier bricolage, pâtisserie, peinture (fresque sur le mur du local), jeux, et des sorties chaque jeudi. Le nombre de place est limité.

Les jeunes peuvent manger sur place en apportant leur repas, le local dispose d'une plaque de cuisson, d'un four et d'un micro-ondes.

Nous souhaitons mettre en place pour les 14 – 17 ans un accès libre au local afin qu'ils puissent s'y rendre à leur convenance et sans la présence de l'animatrice. (Renseignements auprès d'Albane)

Contact : LE RUYET Albane albane.alsh@gmail.com

02.97.79.21.14 (Pôle) ou 02 .97.08.62.70 (espace jeunes) ou au 07.57.00.63.92

Tous les renseignements, et les documents pour une inscription sont disponibles sur le site de la mairie.

Ou sur le site de l'espace jeunes

<https://espacejeunequistinic.wixsite.com/monsite-1>

## CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS DE QUISTINIC



Le conseil municipal des enfants se réunit une fois par mois, les jeunes élus ont de nombreuses idées pour développer des nouveautés sur la commune. Après avoir pris connaissance des anciens projets que leurs prédécesseurs souhaitaient mettre en place, ils ont souhaité continuer certains projets, notamment celui de créer un labyrinthe végétal, mais celui-ci n'est pas simple à mettre en place.

Ils souhaitent également faire une sorte de Skate Park, qui serait réalisé principalement en terre. Les jeunes élus se sont rendus sur divers sites près du terrain de foot afin de voir où leur projet serait réalisable.

Fin juin, ils lancent une opération bourg propre pour ramasser les déchets dans la nature, et une exposition sera réalisée plus tard avec leur récolte. D'autres journées similaires devraient être mises en place avant la fin de l'année.



Corinne animatrice

Sinaya Service Civique

## Des nouvelles têtes au service enfance-jeunesse

Depuis la rentrée de janvier, Corinne a intégré le service animation au pôle enfance jeunesse. Elle s'occupe des enfants au restaurant scolaire, à l'accueil périscolaire et au centre de loisirs. Titulaire d'un CAP petite enfance et forte d'une expérience professionnelle en tant qu'assistante maternelle, Corinne est à l'écoute et encadre les enfants

avec bienveillance.

Vous pourrez aussi rencontrer dans les prochains mois, Sinaya en mission de service civique auprès des enfants, des jeunes et des moins jeunes. L'intitulé de sa mission : encourager la participation citoyenne en milieu rural. Bienvenue à elles !





## Cet été à la chapelle de Saint-Tugdual :

Maxine et Victorine vous feront découvrir l'œuvre de Roxane Borujerdi dans le cadre de la manifestation estivale de l'Art dans les Chapelles, et aussi l'histoire de la chapelle de Saint-Tugdual. Venez nombreux leur rendre visite !

## PARDONS 2019 POUR LA PAROISSE DE QUISTINIC



DIMANCHE 7 JUILLET PARDON DE STE BARBE 10H30 MESSE

DIMANCHE 28 JUILLET PARDON DE ST ROCH 10H30 MESSE

DIMANCHE 4 AOUT PARDON DE ST GUENOLE 10H30 MESSE

MERCREDI 14 AOUT CHAPELLE DE LOCMARIA

20H30 MESSE ANTICIPEE DE L'ASSOMPTION ET PROCESSION

DIMANCHE 18 AOUT PARDON DE LOCMARIA MESSE A 10H30

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE PARDON DE NOTRE DAME DU CLOITRE - 10H30 MESSE

DIMANCHE 13 OCTOBRE PARDON DE ST TUGDUAL 10H30 MESSE PROCESSION ET FEU DE JOIE

DIMANCHE 20 OCTOBRE PARDON DE ST JEAN BAPTISTE ET ST ISIDORE AU TEMPLE - 10H30 MESSE PROCESSION ET FEU DE JOIE



## A l'école du Chat Perché : un riche bilan

### Respecter les autres ...

Ateliers philo pour les maternelles, ateliers de médiation sur la communication non violente avec les plus grands, rencontres avec les enfants de la maison Arc-en-ciel (préparation, réalisation et dégustation de crêpes, pique-nique autour d'une légende bretonne ...), autant d'occasions d'apprendre à connaître et respecter ceux qui nous entourent.

### ... et la nature.

Les élèves de la classe de Sandrine ont participé au projet S-eau S Blavet initié par Lorient Agglomération. Ce projet a pour but de sensibiliser les élèves à la qualité de l'eau et à l'éco-citoyenneté. Les enfants ont découvert l'eau sous différents aspects (scientifique, symbolique, émotionnel, artistique) et ont compris la nécessité de préserver le milieu naturel. Ils ont par exemple observé les petites bêtes et les plantes présentes dans la fontaine Saint Mathurin.

Avec Maud Gâtel, de l'association des petits débrouillards, les élèves du CP au CM2 ont fait un diagnostic de leur mode de déplacement pour aller à l'école en fonction de leur lieu de vie. Maud est venue sur 3 journées animer des ateliers sur le développement durable, les différents moyens de transports, la pollution. Par des jeux, des expériences et des constructions plastiques, les enfants ont été amenés à réfléchir sur leurs déplacements et

cela se poursuivra durant les 2 années à venir afin de faire du lien avec la nouvelle école. Pendant la Semaine du Développement durable, certains ont essayé un mode de déplacement respectueux de l'environnement, la marche avec les ânes d'Armelle (Association Copain Coopâne). Dans le même esprit, un atelier de réparation de vélo a été offert par Lorient agglomération afin de promouvoir le déplacement à vélo. Les enfants et les parents qui le souhaitent ont apporté leurs vélos afin d'apprendre à faire les réparations de base.

Côté artistique, les élèves de la GS au CM2 ont été à Hennebont assister au spectacle d'acrobaties « Circus I love you » sous chapiteau. Deux professeurs de musique sont venus proposer un spectacle aux élèves et les CM ont vécu un échange avec les artistes. Les CP, CE1 et CE2 ont bénéficié de la venue de Silvy Guéniffet-Blas, artiste de Quistinic avec qui ils ont découvert l'histoire de Touf, une petite marionnette de Silvy, et fabriqué eux-même leurs propres marionnettes.

Les CM se sont rendus au Puy du fou. Les spectacles vivants ont permis aux enfants de fixer des notions, des dates et des personnages historiques dans le temps.

Côté sport, natation, kayak et patinoire pour les grands, danses et comptines bretonnes pour les élèves de Fabienne qui se sont également transformés en véritables sportifs pour le printemps des maternelles organisé par l'USEP à Languidic.

Le projet cirque a énormément plu à tous les enfants, occasion pour certains de se découvrir des talents et pour tous de se dépasser et de découvrir un monde qui fait rêver petits et grands. Merci à Cyril et Cécile pour ces deux semaines extraordinaires !

**Changement d'équipe l'année prochaine**  
Fabienne Bohuon rejoint la commune d'Inzinac-Lochrist, Lydie Engel celle de Vannes et Aurélie Ezanno celle de Erdeven. Toutes les trois remercient les enfants, les parents et l'équipe municipale pour ces très belles années passées à Quistinic.

Leslie Azzi-Groussard revient à l'école du Chat Perché pour prendre la direction et la classe des CM à la place de Aurélie. Émilie Evrard remplacera Fabienne et sera complétée par Manon Cozanet un jour par semaine. Leslie et Émilie sont ravies d'arriver à Quistinic. Bienvenue à elles !







## Ecole Sainte Thérèse :

### Expérimenter la nature et découvrir de nouvelles sensations :

Les élèves de la PS2 au CM2 ont profité d'une sortie au parc aventure Forêt Adrénaline à Carnac. Le matin, les plus jeunes ont sillonné le parc lors d'une balade nature, les plus grands ont participé à une chasse au trésor au sol et dans les filets et trampolines. L'après-midi, avec les moniteurs, les enfants, équipés de baudriers, mousquetons et casques, ont découvert de nouvelles sensations dans les arbres. Il se sont initiés à de l'accrobranche à travers différents parcours acrobatiques.

### Vivre la solidarité

Tous les élèves ont partagé à l'école, dans le cadre du Carême, un repas solidaire. Les bénéfices : 336€, ont été reversés à l'association «Les Petits Princes» qui réalise les rêves des enfants et des adolescents gravement malades. Les élèves ont bien compris qu'un enfant qui vit ses passions et réalise ses rêves, c'est un enfant qui trouve une énergie supplémentaire pour se battre contre la maladie.

### Partager un temps de fête :

A Noël, les enfants ont eu la surprise d'avoir la visite du Père Noël à l'école. Après quelques chants, le Père Noël a offert aux classes des jeux collectifs pour la cour. Pour le Carnaval, l'école a défilé,

dans le bourg, sous un beau soleil. Une grande effervescence a régné et un vrai tourbillon de couleurs et de costumes s'est déployé, pour le plus grand plaisir des parents, familles, amis, commerçants, et passants venus les admirer. Ces deux moments se sont clôturés par un goûter offert par l'APEL.

### Être au cœur du patrimoine naturel local :

La classe de CP-CE1 a bénéficié de l'intervention de l'Association des Vieilles Pierres et d'une guide nature pour aborder la biodiversité avec une balade en forêt, au printemps. Ils ont découvert en chemin la vie des arbres, de la forêt, du sol, de la faune et de la flore locale.

### Découvrir de nouveaux sports : poney et golf

Les Maternelles se sont rendus à l'écurie d'O à Inguiniel pour 4 séances de poney . Ils se sont familiarisés avec le vocabulaire équestre, les caractéristiques et les règles de sécurité. Ils ont donné les soins et brossé les animaux, appris à guider les poneys , à slalomer, aller au pas et au trot .Ils travaillaient par binômes. A la dernière séance , ils ont fait une balade dans les bois pour bien mettre en pratique les compétences travaillées. Ils ont vécu un projet commun,développé la motricité et les repères dans l'espace, l'autonomie, la confiance et le dépassements de ses appréhensions. Les CE2-CM1-CM2 ont été initiés

au golf par un moniteur de Lorient Agglomération, Jean-Luc Leroux. Ils ont bénéficié de 4 séances au Parc Ti Parrez, où ils ont appris le vocabulaire technique et l'utilisation des clubs. Ils ont développé des ressources motrices, des qualités de maîtrise de soi, de stratégie et de respect. A la dernière séance, ils se sont rendus au golf de Val Quéven. Ils ont mis en pratique les techniques découvertes et utilisé des vrais fers, putters et balles. Ils ont réalisé des approches sur le putting green, des longs coups sur le practice et ont terminé sur le compact.

### Mettre en avant son côté artistique :

Les 3 classes ont bénéficié de séances de musique avec Laurine Bassignani de l'école de musique de Languidic. Le travail a permis de présenter aux familles et amis un spectacle de chants et danses sur le thème de l'arbre et de la nature.

Nous vous souhaitons, petits et grands, un bel été ! Bonne route aux futurs collégiens !

Nous remercions nos accompagnateurs bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour les enfants, les manifestations de l'école, ainsi que l'APEL et l'OGEC pour leur investissement et dynamisme. Pour inscrire votre enfant à l'école ou visiter notre établissement : merci de prendre contact au 02 97 39 71 11 ou par mail à [eco56.steth.quistinic@enseignement-catholique.bzh](mailto:eco56.steth.quistinic@enseignement-catholique.bzh) . Blog : <http://stetheresequistinic.toutemonecole.fr>





## Ça s'est passé à la médiathèque

Quand les contes s'invitent à la médiathèque

Mireureu, conteuse nazairienne qui colporte ses histoires là où le vent l'amène, a fait une halte à Quistinic, le 15 janvier, pour le plus grand plaisir des enfants et des enseignantes des deux écoles : « Poussin 20 » pour les plus petits, et pour les grands « Le petit coq et le moulin magique », « Pourquoi la mer est salée » et « Le chasseur égoïste ».

Quand les élèves viennent à la médiathèque

Une fois par mois, Madeleine et Viviane reçoivent les enfants des trois cycles de l'école Sainte Thérèse sur toute une matinée et une fois par période les enfants de la classe maternelle de l'école du Chat : lecture, prêt de livres.

Karine, reçoit les enfants des cycles 2 et 3 de l'école du Chat Perché, également une fois par période le lundi après-midi,

Quand les enfants exposent

Les élèves de la classe maternelle de l'école du Chat Perché ont choisi la médiathèque pour exposer le travail fait en classe sur les poules : activités manuelles, des livres, des jeux de société.

## Un livre, un auteur conseillé par Nadine

« La cage dorée » de Camilla Läckberg

Faye, femme au foyer, a tout pour être heureuse : aucun problème d'argent, une petite fille adorable, un appartement luxueux à Stockholm.

De jour en jour, sa vie ne lui convient plus. Elle, qui a arrêté de brillantes études afin que son mari puisse réaliser ses ambitieux projets, se retrouve du jour au lendemain trahie et abandonnée par celui-ci !

Se met alors en route une vengeance implacable. Ira-t-elle jusqu'au bout ? Qui est véritablement Faye ?

A lire sans modération.



### Nouveaux horaires :

mercredi 10h-12h et 16h-18h • vendredi 16h30-18h30 • samedi 10h-12h

Pendant les mois de Juillet et Août, la Médiathèque ne sera ouverte que les mercredis et samedi matin de 10h à 12h.

Beaucoup de nouveautés jeunesse et adulte .... possibilité de réserver auprès de la Médiathèque Départementale de Caudan si vous souhaitez des titres qui ne sont pas disponibles dans notre médiathèque.

Merci aux bénévoles de leurs présences, conseils, disponibilités et bonne humeur. Si vous souhaitez rejoindre notre équipe, vous pouvez nous contacter par mail : [multimedia,quistinic@laposte.net](mailto:multimedia,quistinic@laposte.net) ou vous passez nous voir.





## Un agenda bien chargé pour les bébés

**Au relais assistants maternels, les assistantes maternelles peuvent trouver un soutien dans l'exercice quotidien de leur profession.**

Au relais assistants maternels, les parents peuvent trouver une aide pour déterminer leurs besoins de garde, un soutien à la parentalité, un accompagnement dans leur rôle de particuliers employeurs. Les enfants eux, au relais assistants maternels, peuvent s'amuser, découvrir, grandir, expérimenter... Le

RAM organise deux matinées d'éveil par semaine (en alternance sur Bubry, Inguiniet et Quistinic). Ces animations sont ouvertes à tous les enfants avant leur entrée à l'école accompagnés d'un adulte (assistante maternelle, parent, grand-parent...)

Le plus souvent, les matinées sont consacrées aux jeux libres : les jouets adaptés aux enfants et des livres sont en accès libre et les adultes présents répondent aux sollicitations des enfants. Quand le temps le permet, des promenades ou des activités en plein

air sont proposées. Et régulièrement, Laëticia Demeester, l'animatrice du RAM est accompagnée d'un intervenant extérieur pour de l'éveil sensoriel, musical ou corporel.

**Renseignements au 02 97 50 64 22 ou [ramdornhadorn@orange.fr](mailto:ramdornhadorn@orange.fr)**





## POUL FETAN : SAISON 2019

Depuis septembre 2018, le village de Poul-Fetan, propriété de la commune de Quistinic, est géré par la Compagnie du Blavet, société filiale de Sites et Compagnie. Soutenu par la municipalité, ce nouveau gestionnaire, professionnel du tourisme, souhaite développer l'activité du site, tout en conservant son identité.

Cet hiver, le personnel et l'équipe du chantier « Nature et Patrimoine » était donc à pied d'œuvre pour insuffler au site une dynamique supplémentaire, et améliorer encore son offre culturelle. La saison 2019 réserve donc aux visiteurs de belles nouveautés.

C'est une expérience de visite unique qui lui est proposée: un voyage dans le temps, pour revivre l'ambiance d'un village breton du 19ème siècle.

Pour tenir cette promesse, plusieurs chaumières ont fait peau neuve. Sol en terre battue, mobilier et objets anciens (issus de dons ou d'acquisitions) : elles ont retrouvé leur charme d'antan. Le visiteur découvre dorénavant un village complet : la forge, la maison du tisserand, l'intérieur de paysan riche, l'écurie, le cellier, la

salle de classe ancienne...Ainsi que de nouveaux « villageois » : le tourneur sur bois, la photographe, l'herboriste, qui savent désormais tout autant que les lavandières ou la fileuse de laine transmettre leur savoir-faire.

Petits et grands, chacun profitera d'une journée bien remplie, entre animations, jeux traditionnels, découverte du cheptel de races anciennes... Et les plus gourmands pourront encore profiter des gâteaux cuits au feu de bois, ou des spécialités servies au bistro Ti Fanch, où l'on mange à la cuillère en bois.

D'autres projets verront encore le jour dans les mois à venir, en particulier la construction d'un bâtiment d'accueil conforme aux besoins du site et de son développement. La municipalité a nommé un architecte, et étudie déjà les premiers plans qui lui ont été soumis. Ce bâtiment moderne sera construit en dehors du village pour ne pas le dénaturer. Pour accéder à Poul-Fetan, depuis ce nouveau bâtiment d'accueil, les visiteurs emprunteront un sentier boisé menant au lavoir, d'où ils auront une vue imprenable sur l'ensemble des chaumières, point de départ idéal pour un voyage dans le temps inoubliable.

### Transport : un nouveau service pour Poulfetan

2019 : année des changements : mise en place d'un transport CTRL Lorient Poul fetan du 1er juillet au 1er septembre ligne 52 tous les MARDIS et SAMEDIS

Départ : Lorient gare d'échanges 13h50

Escale place Guillerme à Languidic à 14h15

Arrivée au village de Poul Fetan en Quistinic à 14h35

Retour : Poul Fetan 17h45

Escale place Guillerme à Languidic à 18h05

Arrivée Lorient gare d'échanges 18h30

### Le Chantier Nature et Patrimoine recrute !!!

Si les Quistinicois connaissent bien Poul Fetan et son activité fourmillante sur la période estivale, le site est entretenu été comme hiver par une équipe de 8 à 10 personnes travaillant dans le cadre d'un Chantier d'Insertion Nature et Patrimoine. Ce dispositif fait de la commune de Quistinic et de Poul Fetan un outil d'insertion pertinent. Des emplois sont actuellement disponibles.

Description de l'offre : dans le cadre d'un contrat d'insertion (CDDI) assorti d'un accompagnement socio-professionnel, vous travaillerez en équipe à l'entretien des espaces naturels et du Patrimoine du Village de Poul Fetan et de la Commune de Quistinic.

#### Recrutement permanent

La candidature doit être accompagnée d'une fiche de prescription d'un conseiller (Pôle Emploi, Cap'Emploi, Département, Mission Locale) après vérification de votre éligibilité à l'IAE (être inscrit à Pôle Emploi). Débutant et tout type de profil accepté.

Lieu de travail : Quistinic – Village de Poul Fetan

Type de contrat : Contrat à Durée Déterminé d'Insertion – 6 mois

Nature de l'offre : insertion par l'activité économique

Salaires : SMIC horaire

Durée hebdomadaire : 26 heures semaine

Pour postuler à l'offre :

**Veillez adresser par mail votre CV, votre lettre de motivation et votre fiche de prescription à :**

**LE BOURLIGU Marianne – DGS – Mairie de Quistinic**

**dgs@quistinic.fr**





## Du côté du Comité de Jumelage

Le Comité de Jumelage vous annonce qu'il n'y aura pas de fête du cidre cette année. Depuis 25 ans, le style n'a guère changé et la fête commence à s'essouffler. Une nouvelle formule sera inaugurée l'année prochaine.

Nous innovons cette année en organisant un repas (kir, jambon grillé, gratin dauphinois,

ratatouille, salade, fromage et dessert) derrière la salle polyvalente et ce le 20 juillet à 19 h suivi d'un spectacle « 100% beurre salé ». (C'est un one man show orchestré par Simon COJEAN). Vous pouvez d'ores et déjà consulter internet pour vous faire une idée ; mais certains d'entre nous ont déjà vu son

spectacle et se sont régalés. Venez nombreux. (les prix vous seront communiqués ultérieurement).

A noter également que nos amis suménois viendront le weekend end du 2 août. Encore des moments bien conviviaux.

## La Pause Café

Echange, bien-être, partage et convivialité sont les maîtres mots de l'Association La Pause Café qui a été fondée en 2015. Un dimanche après-midi par mois, le rendez-vous est donné autour de thèmes porteurs liés au bien-être et la santé.

Les réunions sont ouvertes au public et ont lieu à la salle du conseil de la Mairie à Quistinic à 14h. Chacun peut y trouver sa place, il n'y a aucune limite d'âge. Ces réunions permettent de s'informer tout en partageant des moments conviviaux et chaleureux. Les sujets qui seront abordés entre 2019 et 2020 seront riches d'intervention. Les intervenants sont des professionnels qui sauront satisfaire votre curiosité. A la fin de chaque réunion, il sera possible d'échanger avec ces derniers.

Adhésion : 15 € à l'année, et pour les autres personnes 2 €. Une collation est toujours offerte en fin de réunion. Les deux temps forts de l'association sont : en avril, avec le rassemblement de vieilles voitures nommé « Histoire Humaine » et en octobre avec notre Marché d'Automne (producteurs locaux, stands sur le bien être, animations, ...etc).

Page facebook de l'association : Asso La Pause-Café, ou pour tous renseignements adresse mail : asso.lapausecafe@gmail.com, contact : 06 31 82 42 47.

A noter en 2019 : le 22 septembre, la Naturopathie présentée par Sandrine Lecot, naturopathe Heilpraktiker ; 6 octobre, Marché d'automne ; 20 octobre, Réflexologie plantaire présentée par Audrey Le Blevé ; 17 novembre, la Numérologie présentée par Mireille Lebas Poirier, kinésiologue.



## Rappel :

### Le marché

Tous les vendredis de 9h00 à 13h00, les producteurs de produits locaux et commerçants vous attendent sur le marché la place Saint-Mathurin à proximité des commerces du centre bourg.



## LE BOUCHER :

### Emmanuel

Depuis le début de l'année 2019, Emmanuel TEULET 40 ans a remplacé Philippe LE GOURRIEREC, notre boucher Quistinicois « parti en retraite ».

Emmanuel de la Boucherie de l'Ouest propose un marché itinérant et s'appuie sur un réseau local de partenaires et fournisseurs de viande de qualité. Boucherie, charcuterie, plats préparés et autres spécialités remplissent l'étalage du camion et des promotions sont proposées régulièrement.

Tous les vendredis matin sur le marché place Saint Mathurin à Quistinic.

Contact : 06.40.60.27.02

[www.boucheriedelouest.fr](http://www.boucheriedelouest.fr)

## Et encore...

### L'épicerie d'antan

Depuis Mars 2019, Odile Julé circule avec son camion épicerie sur les communes de Baud / Languidic / Quistinic. Elle fait quelques arrêts sur notre commune dans les gros villages comme Kergroix, Locmaria, Kermoisan... et propose des produits de première nécessité.

Contact : 06 68 25 16 31



## Crêperie Au Coin Tranquille

Christophe BERNARD et Pauline LE PORT ont repris la crêperie de Saint Tugdual en ce début d'année.

Originaires de Plouay et Calan, tous deux ont une bonne connaissance des habitudes culinaires du coin avec un savoir-faire acquis auprès de la famille, ils ont en plus bénéficié du savoir-faire d'Isabelle la propriétaire. Aidés en salle par Babeth et Perrine, ils ont déjà acquis une bonne réputation et font le bonheur des clients. Christophe, qui a travaillé deux ans à Radio Bro Gwened peut aussi converser avec les locuteurs bretons. Repas sur place ou crêpes à emporter. Pour plus de renseignements : 02.97.39.70.76 et 06.82.31.46.74

Ouvert du mercredi au dimanche en basse saison. Ouvert du mardi au dimanche en haute saison



## RUDA LE POTIER

Suite à l'arrêt contraint de sa présence dans le village de Poul fetan, Ruda, le potier de Quistinic est toujours actif et continue son travail de sculpteur céramiste à Kermadec.

Les amateurs et visiteurs seront les bienvenus dans sa nouvelle exposition et dans son atelier.

l'accès sera balisé pour des raisons de sécurité à partir du délaissé de voirie après Keramour direction Bubry suivi d'un chemin piétonnier à travers les bois jusqu'à l'atelier (200m)

Les horaires d'ouverture sont indiqués par voie d'affichage et tous renseignements complémentaires :

tel. 02 97 39 77 14 - mel : poterie-pf@orange.fr





## Pension chiens et chats : Ar Gwellañ

Gwenaële Le NARVOR s'est installée à Kéramour et a développé un accueil / pension pour les chiens, les chats et même les tortues. Elle est éducatrice canine diplômée d'état et prône le concept de pension « comme à la maison » et propose un accueil individualisé pour chaque animal reçu.

Contact : 07 88 20 46 86 / 02 97 08 52 69  
gwenaële.lenarvor@wanadoo.fr

## TAXI

### Eric et Stéphanie Lattusi



Stéphanie Lattusi salariée depuis 5 ans chez Éric Rougé taxi a été rejointe par Éric son mari qui a remplacé sa mère Marie-Françoise en juillet 2018. Ils ont pu reprendre à leur nom cette activité qu'Éric a souhaité leur céder en mai 2019. Éric et Stéphanie aimables et souriants sont les enfants d'Alain et Marie-Françoise Lattusi et sont bien connus. Ils ont été formés par Marie-Françoise qui connaissait par cœur tous les villages de notre commune pour les avoir sillonnés pendant de nombreuses années. A leur tour ils seront attentifs et bienveillants avec leurs clients. A la tête de deux taxis ils sont joignables au 06 82 51 12 43 : 7 jours sur 7 Siège social : Chez Lattusi à Bellevue en Quistinic



## YOGA

### avec Myriam BIBARD

Myriam installée à Lanvaudan a mis en place des cours de yoga : hatha yoga traditionnel. Elle donne des cours à Quistinic, Lanvaudan et Locunolé. Cette pratique permet de garder tonicité, souplesse, maintien du dos et réapprend à respirer tout en luttant contre le stress. A Quistinic : le lundi en fin de journée (médiathèque) et le mercredi matin 9h (ancienne cantine) Le chemin vers soi (association loi 1901) Route Saint Roch à Lanvaudan 56240  
Contact : 07.57.50.70.37 ou 06.14.94.55.64  
lecheminverssoi@outlook.com

## La petite fripe

Véronique Vauchel «fripe» pour vous les vêtements de vos enfants.

Véronique a décidé de créer sa boutique d'e-commerce, proposant aux familles d'acheter des vêtements à tout petit prix. Sur la boutique, on déniche des vêtements pour les enfants de 0 à 10 ans à des prix mini. «Maman de deux jeunes enfants, je sais que la garde-robe représente un poste important du budget et doit souvent être renouvelée » Sensible à une consommation plus responsable, l'idée de réutiliser des vêtements plusieurs fois me semble évident. Pensons à notre planète. » Selon les opportunités, je récupère des lots de vêtements et accessoires permettant aux familles de vider les armoires avec de belles rencontres à la clé.

J'interviens sur les secteurs de Baud, Hennebont, Plouay, Bubry. Les vêtements sont ensuite triés, pris en photos avant d'être mis en ligne. Lorsqu'une commande est passée, je prends soin d'expédier le colis ou d'organiser une remise en main propre. Plus de 3500 articles sont déjà disponibles à la vente en ligne. Je suis à la recherche d'un local à Quistinic pour stocker et offrir un point de retrait plus facile/pratique. D'ici peu, je proposerai du matériel de périculture à la location, pour les vacanciers, dépannage pour la famille, amis de passage.

www.la-petitefrip.fr



## Services de santé

De nombreux professionnels de santé sont installés sur notre commune depuis longtemps :

- Docteur Bertrand PRYEN : tel 02 97 39 70 68
- Véronique PRYEN kinésithérapeute : tel 02 97 39 70 63
- Annie LE RUYET et Béatrice LE TALLEC infirmières : tel 02 97 39 74 37
- Michel VIGNERON pharmacien : tel 02 97 39 73 2

Et plus récemment sont arrivées

- Mireille LEBAS POIRIER kinésiologue : tel 06 83 33 64 00
- Audrey LE BLEVEC réflexologue : tel 06 77 88 45 18
- Margaux BERTRAND orthophoniste : tel 06 81 51 76 11
- Soizic RIAND infirmière fasciathérapeute : tel 06 33 46 38 77
- Perrine CONGRATEL ostéopathe : tel 02 97 50 72 28
- Sandrine LECOT naturopathe 02 97 08 52 71

Nous consacrerons une page sur le bulletin de janvier 2020 aux nouveaux professionnels installés depuis peu.

## La petite Silvy du Nizarh'tistik

artiste plasticienne, art-thérapeute, marionnettiste.

Déjà 2 ans que je me suis posée avec mon amoureux au Nizarh à Quistinic!

Animée par l'envie de partager des temps de créations avec petits et grands, j'ai mené, l'hiver dernier, à Quistinic, des ateliers autour de la marionnette, pour les enfants avec leur maîtresse, fabrication d'abord, manipulation et pour finir présentation de leur aventure aux autres classes. La création et la représentation d'un spectacle de marionnettes, «le chamboulout» (fin mars), à l'occasion de la semaine des alternatives aux pesticides) m'a permis de rencontrer tous les enfants de Quistinic mais aussi, une jolie partie des habitants de notre bourg préféré, un public quistinicois généreux et enthousiaste. Rien de tel pour avoir envie de recommencer! En chantier : des ateliers dans les écoles à imaginer, des murs peints pour poétiser le bourg, un nouveau spectacle de marionnette pour la fin de l'année, une exposition de mes travaux artistiques à Quistinic...

Pour l'heure, parmi ces nombreux projets à venir, celui qui nous tient particulièrement à cœur, c'est d'ouvrir à tous, nos premiers ateliers artistiques, au Nizarh'tistik justement! Le lieu se transforme doucement, mais sûrement, dès que c'est prêt, promis on vous tient au courant, on vous raconte tout ça. Si vous souhaitez me contacter au sujet de l'art-thérapie, des ateliers de création pour les écoles, les associations, ou pour partager avec moi sur des sujets dont je ne sais rien encore, voilà mes coordonnées : 07 88 07 60 27



## À la découverte de la chapelle par le comité de chapelle

La chapelle actuelle date de 1696. Elle a été restaurée en 1929 par le Recteur Charles, puis en 1999, par les amis de la Chapelle de Locunolé. Elle abrite tout d'abord la statue de Saint-Gwénéolé, en moine, robe noire, coiffé d'une mitre (17ème siècle), de Saint-Cornély, protecteur des bovins, de Saint-Antoine de Padoue tenant l'Enfant Jésus, et de Saint-Antoine l'Ermite, protecteur des porcs.

Mais on peut y admirer également une très belle statue polychrome de Sainte Geneviève (15ème siècle) en calcaire, et deux statues polychromes en bois: la vierge Marie et Saint-Jean. Le chœur, où se trouve un beau retable, est séparé du pavage en granit de la nef par une belle table de communion à balustres.

Intérieur de la chapelle dans son état actuel. On remarquera l'unité de l'ensemble, grâce au sol en granit, aux murs de pierres jointoyées à la chaux



de couleur claire, au plafond de teinte vert pastel permettant à la lumière naturelle de bien éclairer la chapelle. Le tympan Est de l'autel donne vie à cet intérieur en apportant de la chaleur, et en mettant en valeur les statues. On notera la lucarne coté sud: probablement pas d'origine, elle apporte un éclairage zénithal très

vivant et spirituel sur le tympan Est et l'autel.

Ci-dessus, on peut comparer la statue de Sainte-Geneviève avant (à gauche), et après restauration (à droite). Les différentes couches existantes et superposées ont été analysées et leurs couleurs répertoriées, avant







d'être décapées. Les couleurs ont ensuite été restituées telles qu'elles apparaissaient dans les sous-couches, pour redonner à la statue un aspect approchant le plus possible de son état d'origine supposé. Les mains ont été refaites ; Superbe travail réalisé par Pascale Mauny, restauratrice d'Art.

**Il faut souligner l'énorme travail réalisé par « Les Amis de la Chapelle de Locunolé » depuis 1997, date à laquelle la chapelle s'est retrouvée quasiment en état de ruine.**

Tout a été fait de façon à redonner à cet édifice son caractère authentique :

- charpente et toiture en premier lieu de façon à préserver la structure du bâtiment
- murs intérieurs entièrement rejointoyés à la chaux
- plafond voûté en lambris vert pastel, retrouvant les teintes de l'époque tout en diffusant la lumière
- Magnifique dallage en granit, nettoyé et remis dans un excellent état



- Tympan est de l'autel: peinture murale entourant le retable et donnant vie à la chapelle actuelle.

Ces très beaux travaux de réfection du bâti ont été complétés par la restauration de très grande qualité de trois statues, Saint-Geneviève, Sainte-Marie et Saint-Jean, tel que détaillé en deuxième partie du présent document.

## Balade vélo Bubry-Quistinic

Distance : 29 km

Classification : difficile

Durée moyenne : 3 heures 15 min

Point de départ : Place de l'église

Ce circuit de près de 30 kilomètres vous fera découvrir les vallées de Bubry et Quistinic. Principalement sur de petites routes, la balade arpente les campagnes et villages de ces deux communes, parfois dans le creux des vallées, parfois en haut des plateaux : un bon test pour ceux qui souhaitent se défier à un peu de dénivelé !

Vous emprunterez des routes communales et départementales. Sur les routes partagées avec les véhicules à moteurs, les règles de circulation du code de la route s'appliquent également aux cyclistes. Pour votre confort et votre sécurité, équipez-vous du matériel adapté et des équipements de sécurité obligatoires (freins, feux, avertisseurs sonores, catadioptrés, gilets rétro réfléchissants, casque pour les enfants de moins de 12 ans). Restez vigilants !

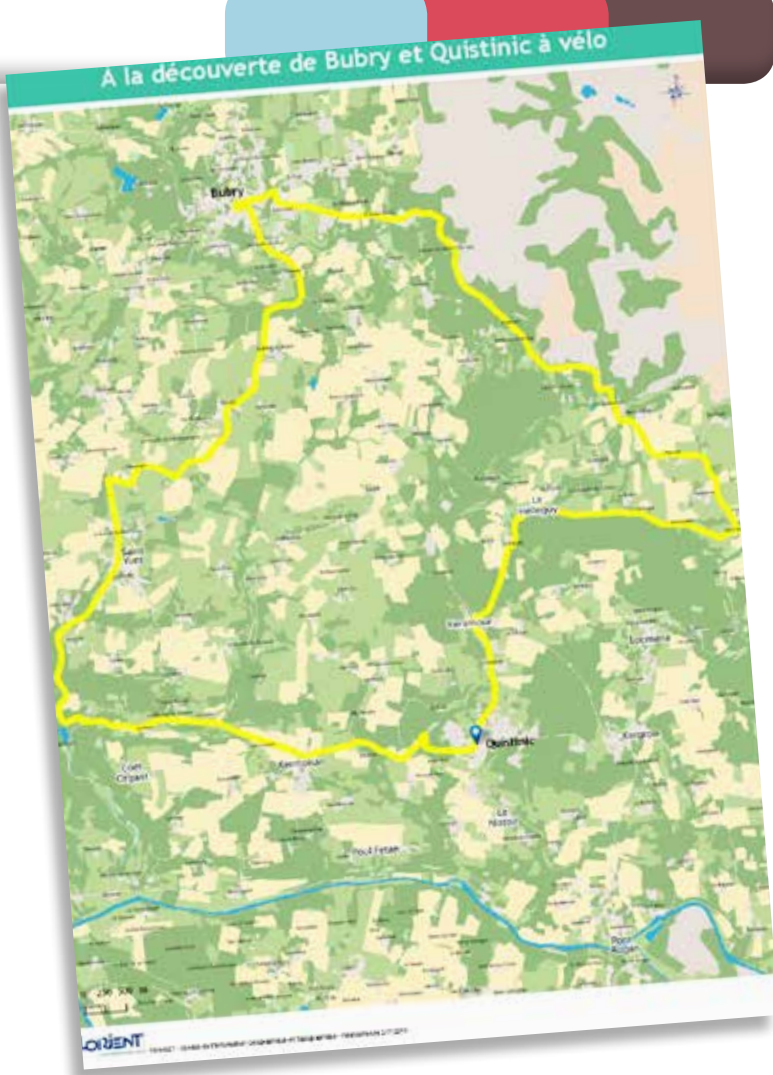
Cet itinéraire balade à vélo vous est proposé par les communes de Bubry et Quistinic, le Collectif Cyclisme et Prévention du Morbihan et Lorient Agglomération.

### Les moulins de Brûlé

Tous deux installés sur le Brandifrou, les moulins de Brûlé dépendaient de la seigneurie de Brûlé attestée dès le 16<sup>e</sup> siècle. A la faveur de la révolution industrielle du 19<sup>e</sup> siècle, ils se sont développés et font partie des rares minoteries encore en activité, proposant notamment des farines panifiables et du blé noir, ingrédient essentiel à la fabrication des crêpes.

En 1843, le moulin d'en haut, situé à ce même emplacement, était alimenté par l'étang de Brûlé qui s'étendait en amont jusqu'en contrebas du château. Deux canaux de dérivation permettaient de faire tourner les roues actionnant les meules de pierre écrasant le grain pour fabriquer la farine.

En aval, le moulin d'en bas fonctionnait grâce à une retenue plus modeste, mais il était associé à une pêcherie. Constituée de digues maçonnées formant un goulot d'étranglement au centre de la rivière, on y tendait les filets à l'aube, quand les anguilles quittaient la rivière



pour se reproduire en mer des Sargasses.

### La chapelle Saint-Tugdual

Saint-Tugdual est l'un des sept saints fondateurs de la Bretagne. Cette chapelle qui lui est dédiée, daterait du 15<sup>e</sup> ou du 16<sup>e</sup> siècle, excepté le clocheton qui est lui du 17<sup>e</sup> siècle. Elle a été restaurée depuis 1990 par le comité de quartier. Le bâtiment reste simple mais dispose d'une statuaire remarquable : deux niches datées de 1668 abritent des statues de Saint-Tugdual et Saint-André au nord et Saint-Jacques et la Vierge Marie au sud.

La chapelle de Saint-Tugdual accueille chaque année en période estivale la manifestation d'art contemporain de l'Art dans les chapelles.

### Le Bourg de Quistinic

A partir du Moyen Age, la paroisse de Quistinic se développe autour de son église Saint-Pierre et de sa chapelle Saint-Mathurin. La première, reconstruite en 1752, puis réaménagée à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, conserve de l'édifice antérieur un Christ en Croix et un saint Pierre du 17<sup>e</sup> siècle. La seconde, bâtie vers 1900 sur un oratoire du 15<sup>e</sup> siècle, abrite notamment un saint Mathurin du 18<sup>e</sup> siècle. Dominant la place, ces monuments religieux témoignent du dynamisme de Quistinic à cette époque.

### La chapelle Saint-Yves

La chapelle Saint-Yves, inscrite au titre des Monuments historiques depuis 1925, est dédiée à l'« avocat des pauvres », Saint-Yves-la-Vérité. Elle abrite d'ailleurs un bras reliquaire en argent de 1615 qui protège un ossement du bras du saint.

L'origine du bâtiment, une chapelle romane, remonterait à la seconde moitié du 14<sup>e</sup> siècle. Les travaux menant à la construction actuelle furent réalisés à partir de la fin du 16<sup>e</sup> siècle. Le bâti fait 37 mètres de longueur et le clocher 33 mètres de haut. La chapelle est érigée en église paroissiale depuis 1923.

La fête célébrant St-Yves se tient chaque année le 4<sup>e</sup> dimanche du mois de mai. Elle est connue pour son repas de langue de bœuf et rost-er-form (rôti cuit au feu de bois) ainsi que son concours de musique et danse traditionnelle ou la gavotte pourlet est à l'honneur.

### L'église Saint-Pierre-Saint-Paul

L'église paroissiale de Bubry est dédiée aux apôtres saint Pierre et saint Paul. C'est un vaste édifice, sans caractère archéologique, qui date de 1804. Il vient remplacer deux églises reliées par un clocher qui ont disparu pendant la révolution. Le clocher actuel quant à lui date de 1895.



## Les troubles de voisinage

Arrêté préfectoral du Morbihan du 10/07/2014.

Il est rappelé que pour les propriétés privées, occupants et utilisateurs des locaux et des dépendances doivent veiller à éviter la gêne du voisinage par les bruits répétés et intempestifs émanant des activités, appareils, instruments utilisés pour les travaux et les loisirs, ainsi que la musique.

Travaux d'entretien, bricolage, jardinage utilisant les appareils à moteur sont autorisés du lundi au samedi entre 9 h et 12 h et entre 14 h à 19 h, les

dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Le brûlage des déchets verts peut-être également considéré comme un trouble du voisinage dans la mesure où il occasionne des odeurs et de la fumée. La circulaire du 18 novembre 2011 stipule que l'incinération des végétaux à l'air libre nuit à l'environnement et à la santé publique par l'émission notamment de particules polluantes et/ou cancérigènes. De plus, la circulaire précise qu'il est interdit de brûler les déchets verts dans la mesure où une déchetterie est mise à disposition des usagers, le broyage ou le compostage est donc préconisé.

## Mouvement citoyen à Quistinic

Suite aux premières manifestations des « gilets jaunes » la mairie avait ouvert une permanence le samedi matin et mettait à disposition des citoyens un cahier dit « de doléances » ou « citoyen » dès la mi-décembre 2018.

Ce sont au total 13 fiches qui seront remplies à la date de fermeture du dossier le 20 février 2019. Les différents thèmes abordés sont les suivants :

- Suppression de la taxe Cahuzac (1 fois)
- Défense de la ruralité (2 fois)
- Retravailler le statut d'élu (1 fois)
- Signer la charte climat – transition écologie – fin des pesticides (5 fois)
- Développer les transports en milieu rural (4 fois)
- Revenu universel de base – Augmenter les petits salaires (3 fois)
- Retravailler les traités européens (1 fois)
- Liberté d'expression – manipulation de l'info par les médias (1 fois)
- Accès aux soins : défendre les professionnels et les hôpitaux de proximité (5 fois)
- Défendre le commerce local (1 fois)
- Défendre les chantiers d'insertion (1 fois)
- Défendre l'école en milieu rural contre la réforme, école de confiance (1 fois)

- Fin des privilèges de certains élus et élus retraités (1 fois)
- Plus de service public et de fonctionnaires au service des citoyens (1 fois)
- Réunification de la Bretagne, autonomie de la Bretagne et langue bretonne (1 fois)
- Supprimer l'armement nucléaire (1 fois)
- Instaurer la proportionnelle à toutes les élections (1 fois)

Toutes les fiches ont été envoyées au député et aux trois sénateurs du Morbihan et déposées en préfecture comme convenu.

En mai, deux jeunes citoyennes Zoé et Noémie ont remis en mairie deux courriers très explicites et joliment illustrés pour la défense de la nature et les actions urgentes à mener. Ces courriers ont été envoyés au Président de la République. Une réponse personnalisée du chef de Cabinet du Président a été envoyée en mairie et transmise aux deux jeunes filles (documents consultables en mairie).

Au total en France, 16132 communes ont ouvert un cahier citoyen (50 % des communes).

Pour la Bretagne 755 cahiers ont été collectés sur les 1208 communes (avec le Morbihan en tête avec 225 cahiers). Les résultats sont consultables sur le site [granddebat.fr](http://granddebat.fr)

## inscription liste électorale

Avec l'entrée en vigueur du répertoire électoral unique, les demandes d'inscription déposées par les électeurs sont reçues et instruites tout au long de l'année. Les maires se voient transférer la compétence pour statuer sur les demandes d'inscription et sur les radiations des électeurs qui ne remplissent plus les conditions pour demeurer inscrits. Un contrôle a posteriori sera opéré par des commissions de contrôle créées par la loi.

Toutefois pour pouvoir voter à un scrutin, l'électeur doit déposer sa demande d'inscription au plus tard le 6ème vendredi avant ce scrutin.

Pour effectuer votre demande d'inscription, vous devez vous présenter en mairie avec une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Vous pouvez vous assurer à tout moment de votre inscription sur le site « [service-public.fr](http://service-public.fr) ».



Louis Le Teuff ( 1886 – 1939) prisonnier de guerre  
(photo Suzanne Le Teuff)

## 14-18 Pour en finir ...

La Première Guerre mondiale s'est achevée avec l'armistice du 11 novembre 1918, mais ses effets ont duré encore des mois et pour certains ou certaines des dizaines d'années.

3 « morts pour la France » sont encore comptabilisés après l'armistice, y compris en 1919.

Le 27 novembre Mathurin LE SAUX, 30 ans, du 2ème Régiment d'Infanterie coloniale, décède à Lecta (Allemagne) par « suite de maladie aggravée en captivité » ; la fiche militaire complétée en septembre 1921 précise « fracture du crâne par suicide » !!

**Jean Joseph TREHIN**, 28 ans, canonnier au 71ème Régiment d'Artillerie lourde, décède à Quistinic le 29 décembre « au cours d'une permission de détente » d'une « maladie contractée au service (broncho pneumonie grippale)».

**Joseph LE TOUZIC**, 20 ans, du 151ème Régiment d'Infanterie, décède le 22 août 1919 à l'hôpital militaire de Thionville (Moselle) de « maladie contractée au service ».

De très nombreux décès ne seront reconnus qu'après la fin des combats, en 1920-21. Sur 130 fiches de décès enregistrés par l'Etat-civil de Quistinic, 34 sont des transcriptions de jugements rendus par le Tribunal civil de Lorient qui, des années après, atteste de la

disparition d'un soldat dont le corps n'avait pu être reconnu ou avait disparu, volatilisé, après le combat.

Un quart de morts sans corps retrouvé, cela explique pourquoi notre cimetière communal n'a jamais eu de carré militaire de 14-18.

Pour ceux qui revinrent, les traumatismes furent souvent durables. Les gazés et les « gueules cassées » n'étant pas enregistrés, ont laissé peu de traces dans la mémoire quistinicoise. Mais les enfants du bourg des années 60 se souviennent sans doute d'un pauvre vieux, ancien combattant, qui abordait systématiquement les gens rencontrés, notamment les jeunes qui traînaient dans le coin, à qui il racontait toujours la même histoire, un épisode de guerre et de survie miraculeuse. Toujours la même histoire. On l'appelait « Fracez 14-18 ». Pour beaucoup il n'avait pas d'autre nom. Il devait s'appeler François Evano, du bourg, et il n'était pas sorti de cette guerre. Arrivé vieux, la guerre ne le lâchait plus.

La guerre avait travaillé aussi les civils, jusqu'aux enfants. Marie-Yvonne Roger, décédée en 1998, avait 11 ans en 1914. Elle racontait parfois ce souvenir d'enfance quistinicoise. « On jouait, on était plusieurs à jouer dans le vieux cimetière à Locmaria. Et un jour on a vu dans le ciel des soldats, une bataille, des soldats qui se battaient. Je sais bien que

ce n'était pas vrai, mais on était plusieurs à le voir, les copains aussi... »

Pas beaucoup d'images à l'époque dans les campagnes, les images étaient pour les journaux des villes, et elles étaient toujours embellies. Mais à l'école, à la messe, entre voisins, on ne devait parler que de ça. L'arrivée du maire chez les parents du soldat tué était appréhendée.

Et quand le maire n'était pas là, l'absence de nouvelles nourrissait lesangoisses.

Les soldats prisonniers en Allemagne ont pu échapper à la sauvagerie des combats. Ils subirent cependant le régime de privation sévère subi par les civils allemands à partir de 1917. Certains rapportèrent de leur séjour forcé des souvenirs marquants. Louis Le Teuff, maçon du bourg, qui a son retour évoquait abondamment son expérience allemande, en acquit un surnom qu'il garda toute sa vie : « Louis boche ». Joseph Evano, de Keramour, prisonnier dès août 14, en ramena une petite pratique de la langue allemande qui lui permit en 1944 de contenir la brutalité de l'occupant.

Cent ans après, les principales victimes ont disparu. Le traumatisme est devenu collectif et assumé par les générations suivantes. L'héritage aussi, ainsi qu'en témoigne l'affluence et l'émotion ressentie chaque 11 novembre devant le Monument aux Morts.



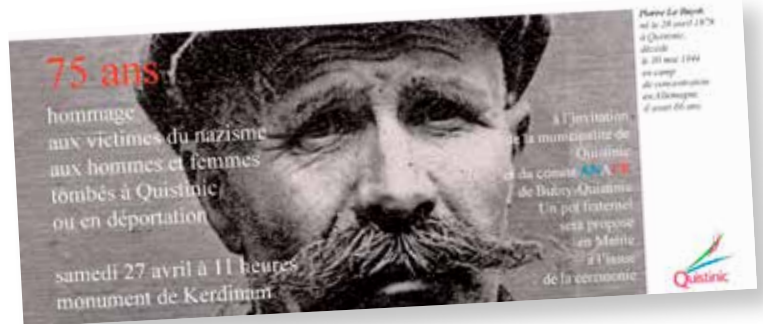


## Kerdinam 2019 : hommage poignant aux résistances

Chaque samedi qui précède la Journée de la Mémoire de la Déportation, fin avril, le comité ANACR de Quistinic-Bubry organise, conjointement avec la Municipalité, une cérémonie commémorative en souvenir des sacrifices consentis par les hommes et les femmes de la Résistance pour libérer le pays de l'occupation allemande et nazie.

Jean-Pierre Fouillé, au nom du comité de Quistinic, au pied de la stèle de Kerdinam, a rappelé les circonstances : « la rafle du 7 février, perpétrée par le Sicherheitsdienst avec l'aide de quelques miliciens autonomistes ; Pierre Le Ruyet, 66 ans, fut envoyé à la mort en déportation. Puis la rafle d'avril 44, qui coûta la vie à Marcel Le Teuff, « tiré » en bas du « champ du Recteur », Raymond Peresse, « tiré » au Luidic, Joseph Tanguy, surnommé « Petitfrère », déporté, décédé en mars 45 à Flossenbourg, le même mois que Marcel Roger, mort en déportation à Dresde. Sans compter les morts au hasard, tel Armand Le Carrer, tué en allant chez le dentiste. Et n'oublions pas les 14 patriotes blessés ou soignants de la chapelle du Cloître, en tout cas désarmés et totalement inoffensifs, abattus un peu partout dans la commune le 24 juillet »

Il a été rappelé pourquoi la stèle avait été construite aux abords du village de Kerdinam : « derrière nous, dans ce qui était une lande, le « trou des martyrs » où furent retrouvés les corps suppliciés d'Emilien Gahinet, Henri Guillo et Louis Le Ruyet. De l'autre côté de la route, à l'ouest



du hameau de Kerdinam, l'abri creusé dans un talus où s'étaient cachés et où furent retrouvés les corps criblés de balles de cinq hôtes de l'infirmerie du Cloître, dont leur infirmière Fernande Uzel, une voisine bienveillante du village voisin du Botfaux, assassinée le 24 juillet 1944. A un km, au croisement de Loge Picot, la maison où fut arrêté Joseph Perron, torturé et disparu à Penthivère le 24 avril 44. Lecture a été donnée d'extraits de la lettre d'une parente d'un des résistants tombés à Quistinic :

Je terminerais mon propos en vous priant de remercier ceux qui, sans être réellement résistants, ont mis leur vie en danger pour ensevelir les martyrs tombés sous les coups des SS. Nous avons une pensée pour ce Maire de Quistinc de l'époque [il s'agit d'Emile Le Nicardour, maire de 1944 à 1965], pour son humanité envers les Parents de Georges Bardoux, pour ceux qui ont entretenu la tombe, l'ont fleurie, ont assisté au départ du corps de Georges pour la Région parisienne, en hommage à leur martyr ».

Et de rajouter : « La Résistance a pu exister ... car il y a eu une chaîne de solidarité, parfois infime point de soudure, sans lequel les choses

n'auraient pas été. Il y a eu des chefs et des combattants parce qu'il y a eu derrière eux, une femme qui s'en sortirait et élèverait les enfants sans eux, une mère qui soutenait l'engagement de son fils en ravalant ses larmes ».

La cérémonie a été conclue par madame Skinner, évoquant sa maman Jeannine Meyer Guillemant, juive déportée en 1944 et revenue en 1945 de l'enfer concentrationnaire de Auschwitz-Birkenau, qui toute sa vie a témoigné dans les écoles pour que cela n'arrive plus aux autres ». Madame Meyer Guillemant est décédée le lendemain 28 avril, la municipalité présente toute ses condoléances à sa famille.

La cérémonie était également honorée de la présence de monsieur Julien Evano, de Lanester, fils de la famille ayant hébergé deux enfants juifs à Keramour, Lydie et Maryse Le Franger, petites-filles de Pierre, déporté, et nièces de Louis Le Ruyet, massacré, ainsi que de Guy Corlay, témoin et maire honoraire de Quistinc.

Le Président J-P Fouillé a remercié la municipalité pour son soutien dans le combat pour la Mémoire de la Résistance.



## Quand la «BIO» fait bouger

**32 exploitations agricoles se partagent le territoire cultivé ou pâturé de la commune. Parmi celles-ci 10 exploitants en agriculture biologique représentent presque le tiers de l'effectif. Un tiers, c'est deux fois plus que la moyenne de Lorient Agglomération, qui elle-même a une proportion « bio » double de la moyenne nationale.**

Cette performance incite à mieux connaître cette particularité quistinicoise, dans un territoire très attaché à sa ruralité. Les premières implantations datent d'une dizaine d'années, avec la pionnière Laure, une jeune femme qui, par le site internet du Bon Coin, avait déniché 3 hectares près de Locmaria, avec l'ambition de développer une activité de maraîchage bio. L'expérience n'a duré que quelques années, avant de céder le fonds à Julien. Mais la fondation pionnière sera suivie d'une dizaine d'autres, au sein d'entreprises variées en surface exploitée, en productions et en moyens.

Les exploitations bio les plus étendues sont consacrées à la production laitière. Les frères Le Gal, René et Denis, à Keraudic et au Rosnen, les fils de Constant, sont la troisième génération. L'héritage familial et l'association en famille sont à la base des 80 hectares exploités, mais, comme leurs consœurs et confrères de la filière bio, ils sont, malgré leurs trente ans de métier, de nouveaux arrivants dans la démarche de

l'agriculture biologique, après plusieurs décennies d'agriculture conventionnelle. Leur engagement bio a été progressif, optant d'abord, il y a une dizaine d'années, pour un profil de production extensif, reposant plus sur l'herbage. Aujourd'hui l'exploitation consacre 90% de la superficie à l'herbe, 5 % au maïs fourrager.

Thomas est aussi enfant d'agriculteur. Commercial un temps, il a renoué avec plaisir avec l'agriculture en 2016, par l'acquisition de 140 hectares bien regroupés autour du village de Kervehenec. Une centaine d'hectares sont en prairie, le reste en maïs ou en céréales et pois. L'installation de Thomas et Doris a été facilitée par les anciens exploitants, famille Le Ny/Jan qui ont assuré le relai pendant deux ans. Cette association a ouvert beaucoup de portes et facilité les contacts aux successeurs, originaires de Suisse alémanique.

La tradition familiale a aussi pesé sur l'engagement de Mélanie dont le père, Loulou, avait après quinze ans d'exploitation saline, choisi de se reconvertir dans l'agriculture et l'élevage bio. Mélanie exploite avec Julien 10 hectares de terre arable et 3 hectares de lande. Etablis depuis 2009, ils produisent du blé pour le pain et de l'osier. L'exploitation possède également une quinzaine de moutons qui entretiennent le territoire et de la volaille. Le choix de cette polyculture convient bien à cette



exploitation de petite superficie, tournée vers la transformation des produits, pain et vannerie dans laquelle Julien excelle, et vers la vente de proximité.

Quant à Loulou, le papa, ses 20 hectares nourrissent 25 bœufs, pour la viande, et un complément de production céréalière fournie à l'exploitation voisine de ses enfants.

A quelques kilomètres de là, au village de Kermoel-Bihan, Julie et Ulrich se sont progressivement installés sur une exploitation qui rassemble actuellement 7 hectares ; consacrée principalement aux cultures maraîchères, cultures en plein champ et cultures sous serres. Les deux exploitants n'avaient aucun antécédent agricole, exerçant initialement les métiers d'ingénieurs en brevets d'invention et en informatique. C'est la volonté de changer de vie, de travailler ensemble autour de tâches concrètes, en lien avec le Bio, qui les a fait bifurquer.





Mêmes aspirations pour Hélène et Jérémy, installés au Pestigo et passés de l'entretien d'un village de vacances à l'agriculture, portés par l'attrait du contact avec la nature. Pour les deux jeunes couples la recherche d'une reconversion plus compatible avec la vie familiale et l'éducation des enfants, des horaires de travail très exigeants tout respectant le rythme de vie de des enfants, et l'attrait pour un projet mûrement réfléchi.

Chacun des projets s'est appuyé sur une formation professionnelle associant pratique agricole et gestion de l'entreprise, appuyée par la Chambre d'agriculture. Le hasard aide parfois un peu. Etablis depuis peu à Lorient, c'est à Quistinic que Julie et Ulrich dénichent, non sans mal, 4 ha avec maison et hangar, idéalement situés, à flanc de coteau, avec la possibilité d'installer le bassin tampon qui sera alimenté par les eaux pluviales et complètera le forage nécessaire à l'irrigation. Et pour Hélène originaire de Melrand, le hasard a été contrôlé, notamment par une étude de marché préalable pour vérifier les chances de réussite du projet d'installation.

L'existence de débouchés fiables est la condition de la survie d'entreprises agricoles bio dans une commune à l'écart des grands marchés de consommation. La production laitière est confiée au géant national du lait, Lactalis. Ulrich et Julie écoulent une partie de leur production par le réseau Biocoop et complètent par la vente de paniers à la gare SNCF de Lorient. Le marché de Ploemeur constitue un autre débouché. Hélène anime le petit marché du vendredi sur la place Saint-Mathurin et complète par la vente à la

ferme ainsi que par la fourniture d'une partie de sa production au prestataire de restauration de notre cantine. C'est aussi par la vente directe à la ferme que Loulou écoule sa viande. Les Amap des centres urbains sont aussi un moyen de toucher les amateurs citadins.

La Mairie a pu intervenir aussi pour garantir un débouché aux productions maraîchères bio, et au pain bio, nécessaires à l'approvisionnement de l'entreprise prestataire qui gère le restaurant scolaire. Mais le soutien c'est aussi aider à accéder au foncier. La Mairie alloue à l'un quatre hectares de friche inutilisée dans la zone artisanale, à l'autre plusieurs hectares d'une réserve foncière en sommeil, ou encore quelques hectares mis à disposition gratuitement pour l'éco-pâturage ou pour réaliser du foin.

La popularisation des offres et des initiatives, par le bulletin municipal, par l'organisation de rencontres avec la presse, par l'organisation du petit marché hebdomadaire constituent l'apport de la municipalité à l'essor de cette agriculture qui rencontre les aspirations nouvelles à consommer mieux et consommer au pays, en réduisant les intermédiaires.

#### **AGRICULTURE BIO OU «CONVENTIONNELLE» : LA PLEINE FORME À QUISTINIC**

Si l'agriculture bio fait des émules, c'est dans un contexte qui bénéficie aussi aux agriculteurs conventionnels : installations nouvelles, reprises d'activités par les jeunes, reconnaissance de qualités à l'occasion des concours sont autant de signes de bonne santé. Le bulletin reviendra sur cet aspect de la question.



### **Producteurs locaux**

#### **La Ferme bio de Pestigo**

**LE PROVOST Hélène**  
**Pestigo**  
**56310 QUISTINIC**  
**02.97.39.63.10**  
**06.15.16.01.30**  
**lafermebiodepestigo@gmail.com**  
**Marché le vendredi matin**  
**Place St-Mathurin QUISTINIC**  
**Jeudi (uniquement) à la ferme de**  
**17h à 19h**

#### **Maraîchage Bio**

**LE HAZIF Julie et Ulrich**  
**Kermoel Bihan**  
**56310 QUISTINIC**  
**02.97.39.79.49**  
**jlehazif-pro@yahoo.fr**

#### **Pain Bio et vannerie**

**La Fermette de Poblaye**  
**SIRE Mélanie et PEYTOUR Julien**  
**Poblaye Ardran**  
**56310 QUISTINIC**  
**02.97.39.10.17**  
**lafermettedepoblaye@free.fr**

#### **Veau fermier Bio**

**SIRE Louis-Marie**  
**Kermelin**  
**56310 QUISTINIC**  
**06.84.01.28.53**  
**lefermedekermelin@free.fr**



## La recyclerie



La recyclerie est un outil novateur et d'intérêt général dans le contexte de la réduction des déchets. L'effet papillon permet de donner une nouvelle vie à des objets et des matériaux, par le réemploi ou la réutilisation. L'association collecte, valorise, trie et achemine certains objets vers les filières de recyclage

mais n'effectue pas elle-même de recyclage.

### Nos objectifs :

- RÉDUIRE, RÉUTILISER, RECYCLER,
- COMPRENDRE POUR MIEUX CONSOMMER
- PENSER LE CHANGEMENT PLUTÔT QUE CHANGER LE PANSEMENT

### Informations pratiques

Dépôt : directement au magasin du mardi au samedi 19, route de Locminé à Baud.

(zone extérieure si vous ne pouvez venir aux heures d'ouverture)

### Horaires d'ouverture :

Mardi – jeudi : 12h/18h30\*

Mercredi – vendredi – samedi : 10h/18h30\*

\* du 15 mars au 15 octobre fermeture à 19h

Téléphone : 09.51.58.11.50

Mail : dansensemble@gmail.com

#### NOUS PRENONS

LIVRES, CD, JOUETS,  
MEUBLES, VÊTEMENTS,  
PUÉRICULTURE, DÉCORATION,  
VAISSELLE...

#### NOUS NE PRENONS PAS

MATELAS, SOMMIER  
ELECTROMENAGER EN PANNE  
HI-FI/ VIDÉO EN PANNE  
OBJET SALES CASSÉS OU ABIMÉS



# Calendrier des fêtes



## JUILLET

Samedi 6	Vernissage Art dans les chapelles	Chapelle St-Tugdual
Dimanche 14	Troc et puce Fête et bal populaire – CAB	Bourg
Samedi 20	Dîner spectacle Comité de jumelage	19h00 Salle polyvalente

## AOÛT

Dimanche 18	Fête des quartiers du Cloître et Saint-Tugdual	Le Cloître/St-Tugdual
-------------	--	-----------------------

## OCTOBRE

Dimanche 6	Marché d'automne – La pause café 10h00	Salle polyvalente
Dimanche 13	Repas de la classe 9	Salle polyvalente
Samedi 19	Soirée raclette – Comité du Temple 20h00	Salle polyvalente
Dimanche 27	Repas des aînés – CCAS 12h30	Salle polyvalente
Jeudi 31	Soirée Halloween – Amicale Laïque	Salle polyvalente

## NOVEMBRE

Lundi 11	Commémoration du 11 novembre 1918	Mairie Salle du Conseil
Vendredi 15	AG et repas Comité Saint-Tugdual/Le Cloître 19h00	Salle polyvalente
Mardi 19	Repas des adhérents – Club des aînés 12h00	

## DECEMBRE

Dimanche 1er	Marché de Noël	Poul Fetan
Mardi 17	Arbre de Noël des écoles	Salle polyvalente



« La gaieté est le secret des vaillants »

Wagner

## Informations municipales

En cas d'urgence et uniquement en cas d'urgence appeler le 07-57-00-21-45 (astreinte des élus)

### Mairie et Agence Postale :

Tel : 02 97 39 71 08

Lundi : 9h00-12h00 et 14h00-17h00

Mardi : 8h30-12h30 Fermé l'après-midi

Mercredi : 8h30-12h30 et 13h30-17h

Jeudi : 8h30-12h30 Fermé l'après-midi

Vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-17h00

Samedi : 9h00-12h00 Fermé juillet et août

### Levée du courrier :

Du lundi au vendredi : 14h30 / le samedi : 11h15.

### Médiathèque :

Mercredi : 10h00-12h00 et 16h00-18h00

Vendredi : 16h30-18h30

Samedi : 10h00-12h00 et 14h00-16h00

(fermé samedi après-midi en juillet et août)

### Déchetterie Bubry :

- Du 1er avril au 31 octobre :

Mardi : 9h-12h et 14h-18h

Jeudi : 14h-18h

Samedi : 9h-12h et 14h-18h

- Du 2 novembre au 31 mars :

Mardi : 9h-12h et 14h-17h

Jeudi : 14h-17h

Samedi : 9h-12h et 14h-17h

### Correspondants de presse

Télégramme / E. Perret : 06 09 02 45 74

Ouest-France / J-F Masson : 06 72 63 21 99

### Publication

Directeur : G. Guilbart

Responsable : J. P. Fouillé

Rédaction : G. Guilbart / J.P. Fouillé / A.M. Pernel / D.

Le Gal / E. Le Pen / M. Floss /

J. Thomazo / M.N. Jossec / M. Le Peutrec / K. Le Drian

/ M. Le Bourligu / Y. Bost / Equipe Poul Fetan / les

écoles / les associations.

Crédit photographique : Elus et personnel municipal

/ les associations / Poul Fetan / P. Chérel / E. Perret

Dépôt légal 2ème semestre 2019

### Permanences des élus sur rendez-vous

G. Guilbart – Maire : mardi de 9h à 12h – samedi de 9h30 à 10h30.

D. Le Gal – Adjoint au Maire : jeudi de 10h-12h.

E. Le Pen – Adjoint au Maire : jeudi de 10h-12h.

M. Floss – Adjointe au Maire : mardi 9h à 12h.

### Permanences

CCAS : M.N. Jossec le mardi de 10h à 12h

Urbanisme Lorient agglo: I. Gentric 2 fois par mois de 13h30 à 16h00 (mardi ou vendredi)